

## Particularités du produit

Un moyen de locomotion novateur, 35 km/h et 500 Nm de couple, ce fauteuil électrique à chenilles est ludique et adapté à une utilisation tout terrain (terre, sable, neige, ...).

Avec ce nouveau moyen de locomotion, l'handicap est virtuellement relégué loin dans les considérations.

L'être humain est alors au centre de la machine, d'égal à égal face au plaisir procuré par ce véhicule ludique, propre (100% électrique) et novateur.



## Spécifications générales de la machine

### Base technique

La base technique est issue du siège à chenilles Mattro qui sera commercialisé en mars 2014. Ce véhicule est à l'origine un utilitaire pour terrain privé et particulièrement adapté pour les stations de ski. Il n'a pas à ce jour d'homologation européenne pour circuler sur la voie publique.

Véhicule électrique (aucune pollution et silencieux), vitesse de pointe de 35 km/h et un couple de 500 Nm ! Gestion électronique des chenilles via un joystick. Autonomie de 4 à 5 heures (jusqu'à 10 h). Puissance de 2x4,8kW (13 HP) avec des pointes à 15,4 kW (21 HP).

Notre objectif est de partir de cette base technique pour produire des sièges adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite voulant à nouveau explorer les joies du tout terrain, de la nature, du sable, de la terre et de la neige.

Nous comptons apporter des adaptations majeures pour répondre aux exigences de cette clientèle.

### Adaptations et améliorations

- ✓ Mise en conformité du véhicule suivant les prescriptions et recommandations de l'INAMI Art 28 § 8 mis à jour le 04/11/2013.

- Limitation de la vitesse sur voie publique
- Réglage du dossier du siège
- Retrait des appendices pour la montée à bord
- Réglage de la sensibilité du joystick
- ...

- ✓ Homologation du véhicule en tant que dispositif médical auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
- ✓ « Zéro Assistance » (la PMR peut monter seule à bord - charger seule le véhicule sur une remorque via une télécommande, ...)
- ✓ Installation de protections et maintiens supplémentaires (arceau, ceinture de jambes, protection des pieds et tibias, ...)
- ✓ Siège chauffant, poignée chauffante, chauffage aux jambes, ...
- ✓ Eléments de sécurité (balise de détresse GPS, alarme sonore de détresse, ...)
- ✓ Modification de l'accès aux batteries avec possibilité de changement rapide
- ✓ Conception d'une remorque adaptée au transport du véhicule

### Déclinaisons

Plusieurs versions seront proposées ;

#### Version de base

Pour les clients à la recherche de balades tous-chemins et avides de liberté. Version répondant aux normes de remboursement de l'INAMI. Vitesse limitée à 6 km/h, autonomie de 50 kms, signalisation, ...

#### Version sportive

Pour les clients en quête d'évasion « off road » et de sensations fortes. Une version modifiée à 35 km/h et adaptée sera proposée avec batteries et moteurs puissants, châssis modifié, ... Boîte électronique livrée avec un limiteur à 6 km/h pour conserver la conformité sur voie publique.

#### Version collectivité

Plus polyvalente et adaptée pour la location via les offices de tourisme et les collectivités pour une utilisation « visite – découverte » dans des environnements souvent difficiles d'accès pour une chaise roulante conventionnelle (pavés de rue, chemins de terre, fortes côtes, grenailles, neige, sable, ...)

### Distribution

Distribution du produit via un réseau homologué de distributeurs (bandagistes et spécialistes de la mobilité), via internet, via des salons spécialisés, des démonstrations, des challenges et des compétitions, ...

## Marché cible

### Profil type du client

Agé entre 15 et 45 ans, actif, autonome (peu ou pas en institution), paraplégique ou tétraplégique sous certaines conditions (utilisation du joystick, sensibilité, ...).

### Potentiel

Le marché cible est dans un premier temps l'Europe. En cas d'homologation européenne nous ne devrions pas avoir de problème à toucher directement tous les pays membres. Cela nous ouvre un potentiel non négligeable. A titre d'exemple, en France, 195.268 personnes se déplacent sur un fauteuil roulant, dont 19.500 avec un siège électrique et près de 2.000 possèdent un fauteuil sportif. Notre cible est donc parmi les possesseurs de ces équipements sportifs sans oublier les collectivités, les centres touristiques, ...



## Prix de vente

Le prix de vente d'un Equal2 devrait, suivant l'aboutissement des modifications et la version choisie, se situer en 20 et 30.000 Euros sans tenir compte des aides à la mobilité que chaque pays européens peut octroyer.

### Leasing opérationnel

Une possibilité de leasing permettant de financer le véhicule sera proposée sur une base d'environ 400€/mois (pour 25k€ de capital).

### Location

Il sera possible aussi de louer en court terme des flottes de véhicules dans le cadre de l'organisation de randonnées par des associations ou clubs. Des flottes de 6 à 8 véhicules seront acheminés jusqu'au lieu de rendez-vous, une séance de formation sera dispensée puis le groupe pourra s'évader avec les véhicules.

## Besoins financiers

Un capital de départ est nécessaire pour l'acquisition des machines de production, du stock des matières premières, du personnel et d'un stock de démonstration.

### Estimation sommaire des types de besoins

Les 6 premiers mois d'activité seront consacrés à la R&D, la mise au point, à l'homologation et à l'accroche commerciale. La production débuterait après cette période.

Un stock de marchandises est nécessaire en fonction de la fabrication.

L'outil de fabrication est relativement limité puisque nous effectuerons essentiellement des tâches d'assemblage. Un budget de 200.000 € par an est prévu.

Un budget marketing et communication important doit être dispensé pour que ce produit soit rapidement mis en avant et adopté comme « référence » sur ce marché niche.

## Seuil de rentabilité et équilibre

Un équilibre mensuel est atteint dès la vente de 5 machines par mois. Le seuil de rentabilité peut être atteint dans les 9 mois. La première année affiche une perte de 150.000 € (sans tenir compte des amortissements).

### Profitabilité

	Année 1	Année 2	Année 3
Personnel	200	246	300
Charges	48	48	48
Investissement	220	220	220
Marchandises	585	1950	2925
Vente	900	3000	4500
Balance	-153	536	1007

### Capital social et forme juridique

Une société anonyme est nécessaire vu qu'une des ambitions de l'entreprise est aussi d'ouvrir une part de son capital à ses employés, à ces partenaires, ...

Le capital social minimum à prévoir est d'environ 500.000 € permettant de couvrir une année complète d'activité à plein régime, la prise en charge intégrale des investissements et de n'accuser aucune vente.



## Besoins humains

Une des particularités de ce projet est également de créer une entreprise accueillant en majorité des PMR au sein de son personnel.

Nous souhaitons atteindre un taux de 70% de PMR d'où bien entendu l'adaptation des locaux et des plages horaires de travail.

## Timing

Nous nous donnons jusqu'à juillet 2014 pour établir une étude de faisabilité et rassembler toutes les informations utiles et nécessaires pour prendre une décision.

Nous allons également, durant cette période, trouver des partenaires financiers, techniques et commerciaux à ce projet.

Ensuite, nous déciderons de la poursuite ou non du projet. La création de l'entreprise peut s'opérer dans la foulée (septembre 2014) pour une première livraison du produit 2<sup>nd</sup> trimestre 2015.

### Attention

Ce document n'est en aucun cas contractuel et définitif. Il est présenté sous toute réserve. Le lecteur est conscient que nous en sommes aujourd'hui à l'étude de faisabilité. Les performances annoncées, les chiffres cités ou toutes autres informations ne sont à ce jour pas totalement vérifiés et validés.

Ce document n'a qu'un objectif, celui de mettre en avant une opportunité probable de marché pour un produit novateur et utile à la personne à mobilité réduite.